



CHSCT du Lot du 29 mars 2022 – Déclaration liminaire FSU

Monsieur le Dasein et président du CHSCT-sd 46,

Après des mois de janvier et février 2022 épuisants pour tous les personnels, nous venons de vivre une nouvelle rentrée où, malgré nos demandes précédentes, appuyées par une grève sans précédent, nous apprenons encore un nouveau protocole le jeudi soir pour le lundi.

Protocole qui ne peut pas nous satisfaire, vu le contexte de rebond de l'épidémie corrélé à la rentrée des premières zones et à la propagation du sous variant BA2 plus contagieux encore que la souche originelle d'omicron. Nous ne comprenons pas sur quelle base scientifique le protocole s'appuie pour considérer qu'à densité égale, il y a plus de risques dans les transports en commun que dans nos classes et nos couloirs.

Protocole complètement hypocrite car il ne pourra pas être appliqué dans le secondaire. Quand un élève sera positif

- pourquoi les moins de 12 ans cas contacts non vaccinés et non masqués resteront en classe, et non les plus de 12 ans? Un enfant non vacciné dont l'âge est inférieur à 12 ans est-il moins contaminant qu'un enfant de plus de 12 ans ?
- pourquoi les cas contacts non masqués auront une forte recommandation de porter le masque et non une obligation alors qu'ils seront potentiellement contaminant à leur tour ?

Quant au test à J+2 présenté comme une obligation, qu'est ce qui pourra assurer qu'il aura été fait ? Personne bien sûr.

Mais devant la recrudescence des cas, un nouveau protocole est annoncé dès le jeudi 17 mars pour application le lundi 21 mars. Plus protecteur ? Non, juste plus simple : fini la différenciation entre cas contacts vaccinés ou pas, qui risquait de mettre des élèves (et des enseignants) en isolement à répétition pendant des semaines, plus personne ne s'isole, ne reste que le test à J+2...

L'absence de purificateurs d'air rend l'allègement du protocole plus risqué encore. Un équipement massif aurait permis de limiter les risques. La question de la bonne qualité de l'air dans les écoles, les EPLE et les services, doit devenir une priorité effective de notre administration : nous devons mesurer (et avoir accès aux résultats des tests effectués), informer, et surtout faire investir les collectivités dans des équipements appropriés lorsque les solutions existent.

La crise sanitaire ne doit pas masquer la persistance des problèmes que connaît notre département. Dans certains cas, elle les a même exacerbés.

Les points émergents des RSST en témoignent : problèmes récurrents de chauffage dans de nombreuses écoles, dégradation bâtementaire importante de certaines d'entre elles, notamment sur Cahors. Nous sommes régulièrement alertés pour des problèmes de RPS dans les EPLE : épuisement des personnels, mauvaises relations entre chefs d'établissement et équipes.

Cette période de crise sanitaire a été difficile pour tous les personnels mais aussi évidemment pour les élèves et leurs familles.

Certaines familles ont, plus que d'autres, du mal à réagir convenablement vis à vis des personnels. On sait aussi que des familles peuvent réagir dans l'urgence ou dans l'invective en suscitant un emballement sur les réseaux sociaux.

En tout état de cause, on observe dans les RSST de notre département, et à tous les niveaux, de la maternelle au lycée, toujours davantage de violences physiques ou verbales de certains élèves et de certains parents vis à vis des personnels dont, monsieur le Président, vous avez la responsabilité de l'intégrité physique et psychologique.

Nous devons donc, ensemble, essayer de développer d'autres outils comme celui que nous allons présenter pour le premier degré pour tenter d'aider, de rassurer les collègues confrontés à des comportements violents.

Nous allons conclure sur une note plus générale, en lien avec les échéances électorales à venir.

Dans cette Instance, vous avez très justement souligné, monsieur le Président, l'engagement sans faille de tous les enseignants et de toutes les équipes encadrantes de notre département ces deux dernières années lors de cette crise sanitaire.

On sait tous qu'il en résulte aujourd'hui un état de fatigue physique et nerveuse préoccupant pour beaucoup de collègues.

Mais de nombreux collègues s'étonnent, s'indignent même de la méconnaissance manifeste de leurs conditions de travail actuelles par certains candidats à l'élection présidentielle qui conditionnent un nécessaire rattrapage salarial (selon un rapport du Sénat, « en euros constants, les enseignants français ont perdu entre 15 et 25 % de rémunération lors des 20 dernières années ») à une augmentation de la durée de travail ou de leurs missions. Le ministère lui-même avait pourtant évalué la durée hebdomadaire de travail à 44 heures par semaine en 2010 dans le premier degré. En observant que les moins de 30 ans déclaraient travailler plus de 50 heures par semaine. (*source :education.gouv.fr*). Et ces calculs datent d'avant la surcharge de travail liée à la crise sanitaire de ces deux dernières années.

On aurait donc pu attendre, de la part de notre ministre, un rappel de certaines de ces données.

Mais rien. Et aujourd'hui il est terrible, mais logique, de constater que l'attitude méprisante de M. Blanquer mais également l'ensemble de sa politique sont quasi unanimement rejetées par ses propres agents.

Force est de constater que les rapports entre les personnels, la hiérarchie et le ministère n'ont cessé de se dégrader en 5 ans, ce qui est dommageable pour tous.

S'agit-il d'une volonté politique délibérée pour casser l'école publique et parvenir à la marchandisation de l'éducation dans notre pays ?

Gageons en tout cas que toutes les personnes occupant des postes à responsabilité dans notre ministère ne s'y retrouvent pas.

Aussi, nous vous enjoignons donc, une nouvelle fois, de veiller à impulser une politique de confiance et de bienveillance de la part des personnels encadrants du département en direction des enseignants et des agents. Dans l'intérêt de tous : des personnels comme du service public d'éducation auquel nous sommes tous attachés.

Merci de votre écoute.

FSU du Lot, le 29 mars 2022